



DIOCÈSE
de CAHORS

POUR

QUE L'ÉGLISE SOIT
PRÉSENTE À CHAQUE
MOMENT DE MA VIE.

L'Église ne vit que de dons.

Donnez sur

cahors.catholique.fr/denier



Le Denier



TOUS UNE BONNE RAISON...

Nous sommes invités chaque année à soutenir la mission de l'Église en participant au Denier. Aujourd'hui, seul 1 catholique sur 10 participe au Denier de l'Église. Pourtant, nos dons sont essentiels.

POUR QUE L'ÉGLISE NOURRISSÉ NOTRE FOI

- > **Aux grands moments de notre existence**, par les sacrements que nous recevons (baptême, mariage...).
- > **Tout au long de notre existence**, par l'accompagnement de nos vies spirituelles.
- > **Dans nos communautés**, unies par le Christ et à sa suite.



POUR donner les moyens d'agir aux prêtres de notre diocèse, votre don est essentiel. Il permet :

- > D'assurer le traitement de nos prêtres, curés de paroisse ou en mission dans notre diocèse.
- > D'accueillir dignement tous les prêtres qui viennent de l'étranger pour nous servir.
- > De prendre en charge les besoins spécifiques des prêtres âgés de plus de 75 ans.

Dans notre diocèse, on compte 40 prêtres à notre service, dont 10 ont plus de 75 ans.

POUR QUE L'ÉGLISE PUISSE SERVIR NOS FRÈRES ET SŒURS SOUFFRANTS

- > **Elle est présente à tous les âges de la vie**, de la naissance à la mort.
- > **Elle se tient aux côtés de chacun dans les épreuves** : solitude et isolement, handicap, maladie, deuil, épreuve personnelle...
- > **Elle agit partout où cela est nécessaire** : à domicile, dans les hôpitaux, les EHPAD, les prisons...



POUR assurer la présence de l'Église, votre participation est précieuse. Elle permet de :

- > Rémunérer tous les personnels laïcs des services, ou en mission dans les différentes pastorales (catéchèse - funérailles...).
- > Financer tous les besoins de formation et de fonctionnement au service de la mission.

Dans notre diocèse, 10 personnes sont rémunérées grâce au Denier et des formations sont assurées grâce à cette collecte.



POUR

QU'ELLE PORTE AU MONDE LE MESSAGE DU CHRIST

- > **Un chemin de vie éternelle**, proposé à chacun.
- > **Message de respect de la création**, de toute personne, de toute vie.
- > **L'espérance comme guide**, dans un monde troublé par la défiance et les conflits.
- > **Message d'Amour et de Paix**, de charité et d'attention.



POUR que la Parole du Christ soit annoncée, votre soutien est essentiel. Il donne les moyens à notre diocèse :

- > De financer la formation des séminaristes (futurs prêtres).
- > De prendre en charge la formation des diacres, qui ne sont pas rémunérés pour leur mission, mais qui sont formés par notre diocèse.

On compte 1 séminariste, 9 diacres et 1 candidat diacre en formation dans notre diocèse.

BON À SAVOIR :

les différentes ressources de l'Église pour agir

L'Église en France ne reçoit de subvention ni de l'État ni du Vatican. Elle vit exclusivement de la générosité de ses fidèles. Chaque don sollicité par le diocèse correspond à un besoin spécifique.



LE DENIER

Pour rémunérer les prêtres et laïcs engagés au service du diocèse.



LA QUÊTE

Pour couvrir les dépenses de fonctionnement de votre paroisse : chauffage, électricité, assurances et entretien courant des locaux.



LE CASUEL

Pour financer les frais liés à certaines célébrations (baptême, mariage, funérailles...).

POUR**PARTICIPER À LA VIE DE L'ÉGLISE,
JE FAIS UN DON RÉGULIER AU DENIER !**

Merci de compléter les différents champs et de retourner ce bulletin daté et signé, **accompagné de votre Relevé d'Identité Bancaire (obligatoire)**, à l'aide de l'enveloppe réponse jointe.

J'inscris mon soutien à la mission de l'Église dans le temps :

J'autorise l'Association Diocésaine de Cahors à demander à ma banque de prélever sur mon compte :

chaque mois **chaque trimestre**

A partir du 5 du mois de / 20.....

*après réduction
fiscale de 66 %
si vous êtes imposable*

Je donne :

15 € (soit 5,10 €) **30 € (soit 10,20 €)**
 50 € (soit 17 €) **150 € (soit 51 €)** **autre :** €

Je recevrai une fois par an un reçu fiscal récapitulatif de mes dons.

Mes coordonnées

Mme M.

Nom :

Prénom :

Adresse :

CP : Ville :

E-mail : (facultatif)

Téléphone : (facultatif)

Paroisse : (facultatif)

Fait à :

Le / /

Signature : (obligatoire)

ICS : FR92ZZZ407403

RUM : (ne pas remplir)

À réception de ce mandat, l'Association Diocésaine de Cahors vous communiquera votre Référence Unique de Mandat (RUM), les informations relatives à vos prochains prélèvements et les contacts pour toute demande ou démarche concernant votre mandat de prélèvement (notamment vos droits au remboursement).

Important : n'oubliez pas de joindre un Relevé d'Identité Bancaire (RIB), merci.

**POURQUOI
OPTER POUR
LE PRÉLÈVEMENT
AUTOMATIQUE ?**

Le prélèvement automatique vous permet de répartir votre soutien à l'Église tout au long de l'année.

Facile à mettre en place, il aide le diocèse à suivre le rythme de ses dépenses et facilite la gestion de sa trésorerie.

C'est pourquoi, nous vous encourageons vivement à choisir ce mode de soutien !

POUR

PARTICIPER À LA VIE CONCRÈTE DE L'ÉGLISE, JE DONNE AU DENIER !

› En ligne

par carte bancaire sur cahors.catholique.fr/denier



> C'est simple, rapide et sécurisé.

(Vous pouvez à tout moment de l'année changer le montant de vos prélèvements par simple appel au 05 65 35 25 84 ou par mail à compta-curie@diocesedecahors.fr)

› Par prélèvement automatique

Je soutiens l'Église à mon rythme et selon mes moyens.

Je remplis le bulletin de soutien au verso.

› Par chèque

Je remplis ce bulletin et l'envoie, à l'aide de l'enveloppe réponse jointe, accompagné d'un chèque à l'ordre de **Association Diocésaine de Cahors**.

Je donne :

- 50 € (soit 17 €) 100 € (soit 34 €)
 150 € (soit 51 €) 300 € (soit 102 €)
 autre : €

après réduction
fiscale de 66 %
si vous êtes imposable

Mes coordonnées

Mme M.

Nom :

Prénom :

Adresse :

CP : Ville :

E-mail* : (facultatif)

Tél. : (facultatif) Année de naissance :

Paroisse : (facultatif)

Si vous faites un don, les informations recueillies sur ce formulaire seront enregistrées dans un fichier informatisé par l'Association Diocésaine de Cahors pour la gestion des donateurs. Elles seront conservées pendant la durée légale et destinées au service de l'économat diocésain. Conformément à la loi « informatique et libertés » et au RGPD, vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant l'Association diocésaine de Cahors à compta-curie@diocesedecahors.fr. L'Association Diocésaine de Cahors s'engage à ne pas céder, échanger ou louer ses adresses à l'exception de quelques partenariats ponctuels avec des organismes dignes de confiance. Si vous ne le souhaitez pas, cochez cette case.

* Pour l'envoi de votre reçu fiscal, merci de nous communiquer votre adresse mail si vous en possédez une, afin de réduire nos coûts postaux.

MON DON AU DENIER EN PRATIQUE



COMMENT DONNER AU DENIER ?



En ligne

par carte bancaire sur cahors.catholique.fr/denier



Par prélèvement automatique

pour répartir votre soutien à l'Église au fil de l'année : en envoyant le bulletin de don régulier rempli, dans l'enveloppe réponse jointe.



Par chèque

à l'ordre de **Association Diocésaine de Cahors** et en l'envoyant, accompagné du bulletin de don complété, dans l'enveloppe réponse jointe.

MON AVANTAGE FISCAL

Si vous êtes assujetti(e) à l'impôt sur le revenu, vous pouvez déduire 66 % du montant de votre don de votre impôt, dans la limite de 20 % de votre revenu imposable.

Un reçu fiscal vous sera adressé dans les plus brefs délais.

PAR
EXEMPLE :

34 €
= ce que
votre don
vous coûte
réellement



66 %

66 €
= le montant
de votre
réduction
fiscale



Association Diocésaine de Cahors
134, rue Frédéric Suisse - 46000 Cahors
cahors.catholique.fr/denier

Votre contact :
compta-curie@diocesedecahors.fr
Tél. 05 65 35 25 84